

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

## DU 02.06.2025

### Déroulé :

- Appel des conseillers + signature de la feuille de présence
- Ordre du jour :
  - Présentation de l'Atlas de la Biodiversité
  - Visionnage du film sur la journée écocitoyenne
  - Retour sur l'inauguration du parcours pédagogique au Lac Saint-André
  - Travail sur le banc de l'amitié
  - Questions diverses

### 1. Présentation Atlas de la Biodiversité

Projet porté par le Parc des Bauges sur une durée de deux ans, qui se terminent en septembre 2025

Objectif : mieux connaître la faune et la flore de la commune, savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, mais aussi réfléchir à ce que l'on va faire de toutes les données recueillies dans le cadre de ce projet.

→ 1<sup>er</sup> travail proposé aux jeunes conseillers au cours de la réunion autour d'une carte pour déterminer les endroits où ils se sentent proches de la nature au sein de la commune, puis sur des post-it en indiquant sur ce qui est remarquable pour eux sur la commune et qui mérite d'être préservé.

→ Visionnage de différentes cartes établies dans le cadre du programme pour déterminer ce que l'ABC a permis de découvrir sur la commune :

- **Quels milieux naturels (milieux ouverts, semi-ouverts, forêts) pour la commune et les communes environnantes ?**

Cela permet de constater que les animaux peuvent se déplacer d'un endroit à l'autre de la commune et aller vers d'autres territoires, notamment par le biais de l'éco-pont sur l'autoroute.

Cela permet aussi de déterminer les différents types de forêts fermées (feuillus, résineux, mixtes) présents sur la commune.

- **Pourquoi des haies ?** on regarde la présence de haies pour vérifier que les espèces peuvent se déplacer d'un milieu à l'autre sans nécessairement passer par un milieu ouvert et pour trouver des ressources.

On y trouve aussi d'autres espèces (oiseaux, rongeurs, insectes...).

Il est nécessaire de la surveiller pour vérifier la diversité de la végétation, pour parfois replanter des plants. (cf : journée écocitoyenne)

On peut y retrouver des arbres remarquables, arbres-tétards : arbres qui n'ont pas cette forme naturelle, cela vient de la taille qui a été faite par l'homme. Ils ont souvent un tronc plus gros et grands, souvent creux, mais avec de jeunes branches car ils continuent à vivre. Ce sont des arbres qui sont très riches pour la biodiversité.

Ex d'arbre-tétard :



- **Les zones humides : mares, cours d'eau, plans d'eau**

Les espèces présentes dans ces zones sont importantes pour la biodiversité, de même que les quantités de zones humides nécessaires à la survie des espèces.

Il est important qu'il y ait un réseau de zones humides.

Dans la commune, il y a des endroits où il y a plus de zones humides. Les mares sont des zones humides que l'on peut recréer. Elles sont notamment importantes pour les salamandres, les libellules, les tritons...

Il n'a pas été relevé la présence de putois. On sait que quand il est présent, c'est que les zones humides sont bien reliées.

- **Les espèces :**

Chaque point sur la carte correspond à une espèce observée sur la commune. La présence de certaines espèces est rassurante sur la bonne qualité de la biodiversité et le bon fonctionnement des différents milieux. Depuis les 50 dernières années, il y a beaucoup moins d'espèces d'animaux qui mangent les insectes, type chauve-souris, hirondelles.

**Propositions d'actions du CME pour préserver la biodiversité :**

- Nichoir à chauve-souris
- Zone protégée pour les lynx → pas possible, car il se déplace beaucoup, mais par contre on peut vérifier son déplacement et s'assurer qu'il va bien
- Maîtriser la reproduction des chats sauvages
- Surveiller les haies et les entretenir
- Création de cabanes pour favoriser l'habitat des différentes espèces d'animaux
- Sensibiliser les habitants de la commune sur les petits gestes qui permettent de préserver la biodiversité (extinction des lumières pour permettre la présence de chauve-souris par exemple)

**2. Visionnage du film réalisé par ARCADE à l'occasion de la journée écocitoyenne**

Nous vous invitons à visionner le film mis en ligne sur le site de l'association (ou en cliquant sur le lien suivant) :

<https://arcade-vivre.fr/retour-sur-les-journees-de-ramassage-de-dechets/>

**POUR RAPPEL :**

Samedi 15 novembre 2025 : journée Awalédjan 2025 (« Bonjour » en Peulh) à VALGELON LA ROCHETTE (cf les précédents comptes-rendus).

### **3. Retour sur l'inauguration du parcours pédagogique le 17 mai 2025**

Nous remercions vivement les jeunes élus qui ont pu participer à l'inauguration du parcours pédagogique imaginé par les jeunes du CME 2022 – 2024 et qui sera un atout pour la commune.

N'hésitez pas à en parler autour de vous pour que ce parcours est du succès !!

### **4. Travail sur les projets du banc de l'amitié**

Nous n'avons pas pu aborder ce travail compte tenu des discussions passionnantes sur l'Atlas de la Biodiversité.

Les jeunes élus sont invités à reprendre le compte-rendu de la réunion du 5 mai 2025 avec le recueil des premiers projets.

Petit travail pour les grandes vacances :

- Réfléchir au nom à donner au banc, à son aspect et à son emplacement
- Rédiger un slogan
- Rédiger un règlement du banc

Nous ferons le point lors de notre première réunion de la rentrée.

### **5. Prochaine réunion :**



En raison de la participation des jeunes élus au PSC1 et de la fin de l'année scolaire, il n'y aura plus de réunion de Conseil Municipal Enfants avant le mois de septembre. La date et l'horaire vous seront communiqués ultérieurement.



Cependant, les jeunes élus qui seront disponibles, sont invités à participer au traditionnel apéritif républicain offert par la mairie pour la fête nationale du 14 juillet. Plus de détails par la messagerie WhastApp.

**Belles vacances à tous !**

